

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Secrétariat :

Service des activités scolaires et parascolaires
Route du Bois 6 – Case postale 136
1024 Ecublens VD
Tél : 021 695 33 96
e-mail : jean-marie.lechenne@ecublens.ch

PROCES-VERBAL

Séance du Conseil d'Etablissement (CET) d'Ecublens du mardi 1^{er} mars 2022 à 19h00 **Ecoles d'Ecublens - Bâtiment Mercure - Salle audiovisuelle (AVI)** **Route du Bois 6 - Ecublens**

<u>Présents :</u>	Mme Pascale	MANZINI	Présidente et conseillère municipale
	Mme Christine	GABRIEL	Conseillère communale
	Mme Alice	KRUG	Conseillère communale
	M. Jean	ROCHAT	Conseiller communal
	M. Frédéric	DUFOUR	Directeur des écoles
	Mme Magali	JUNOD	Doyenne
	Mme Marina	BURDET	Enseignante
	Mme Tiphaine	PEPPICELLI	Enseignante
	Mme Sheena	ARBOR	Parents
	Mme Isaline	MATTHEY-JUNOD	Parents
	Mme Catherine	SCHLEGEL REY	Parents
	M. Jean-Pierre	GENDREAU-HETU	CIESE (parti en cours de séance)
	M. Tony	MANIERE	Union des sociétés locales
M. Ruben	SEGOVIA	APE	
<u>Excusés :</u>	Mme Valérie	DEILLON BESSON	Parents
	M. Thomas	COLAU	Conseil des jeunes
<u>Procès-verbal :</u>	M. Jean-Marie	LECHENNE	Secrétaire

Mme Manzini remercie les membres pour leur présence et demande de faire un tour de table pour présentation de chacun. Elle excuse Mme Deillon Besson (malade) et annonce que M. Manière aura un peu de retard ainsi que M. Collau. Mme Peppicelli annonce l'absence de Mme Burdet pour raisons médicales.

1) Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2021 est modifié comme suit :

Point 6 - 4^{ème} paragraphe :

M. Gendreau-Hétu demande si les moyens mis à disposition par le Canton sont suffisants (ressources) pour accompagner ces élèves ? Mme Junod indique qu'il y a le français intensif et l'aide à l'intégration mais que les moyens ne sont pas forcément à leur maximum. M. Dufour indique également que les moyens ne sont pas optimum. Les codes sociaux sont à travailler ainsi que l'intégration qui doit être une force et non pas une faiblesse.

Point 9 – 3^{ème} paragraphe :

Mme Arbor indique que, lors du cortège de fin d'année, les 1-2P ne sont pas pris en charge par l'UAPE Domino entre 11h (fin du cortège) et 12h.

3) Organisation du CET

- Nomination de la vice-présidence

Mme Manzini demande qui veut prendre la vice-présidence. M. Dufour se propose et est remercié par des applaudissements.

4) Informations de la direction des écoles

- Courrier du 14 février 2022 → congés pour l'année scolaire 2021-2022 (25.05.2022 & 29.06.2022) → rien à signaler

- Courrier du 10 janvier 2022 → informations sur les cours « Education à la vie et prévention des abus sexuels » 3P et « Education sexuelle » 6P, 8P, 10S, 11S.

Mme Krug demande si les parents peuvent s'opposer à ces cours ? M. Dufour indique que l'objectif est de faire un suivi afin d'éviter qu'un élève ne participe à aucun cours d'éducation sexuelle jusqu'à la fin de sa scolarité.

- Courrier des 4 novembre 2021 et 26 novembre 2011 sur le projet pilote de mise à disposition de produits menstruels à l'école → rien à signaler

M. Dufour explique ensuite que le concept 360° n'a pas beaucoup avancé suite à la situation liée au COVID-19. Les enjeux de ce concept vont reprendre d'ici 2 semaines avec le COPIL et juste après avec la conférence des maîtres basée sur la communication.

M. Dufour mentionne l'existence du Sharepoint, outil pour stocker, organiser, partager et consulter des informations à partir de n'importe quel appareil. Ce sont les enseignants qui viennent chercher l'information. La communication au niveau du secteur pédagogique se fait par l'application TEAMS. Grâce à ces 2 moyens de communication, les échanges de mails diminuent de plus en plus.

M. Dufour passe en revue les slides concernant le concept 360° (inclusion scolaire, enjeux, ressources, état des lieux, référentiel commun, renforcement des collaborations). Les points que l'EPS d'Ecublens souhaite travailler c'est l'allophonie, le théâtre, la philosophie.

Mme Manzini demande si le système des voies pré-gymnasiales et générales est adapté pour l'inclusion ? M. Dufour explique que pour l'année prochaine, il a donné l'obligation d'avoir du multi-niveaux pour les 9VG et mettre les ressources nécessaires aux enseignants.

La parole est donnée à Mme Junod qui fait part de la volonté du Canton d'avoir des devoirs intégrés ; une séance avec Mme Jaunin de la DGEO est prévue le 02.03.2022.

M. Dufour rebondit sur la nécessité de travailler avec les enseignants sur les valeurs communes telles que :

épanouissement, collaboration, créativité

Il demande au CET ce qu'il en pense ? Mme Krug fait partager son enthousiasme quant à cette idée. Mme Junod indique que les moyens existent comme la fresque du climat et tous les moyens mis en œuvre par la Commune via la commission culturelle (spectacles, théâtres, divertissements).

Mme Arbor indique que le chemin de l'école est difficilement visible. Mme Junod mentionne également qu'en hiver, à 7h30, le site du Pontet est peu éclairé et que l'on distingue que quelques enfants ou groupes d'enfants. M. Dufour signale qu'il y a trop de voitures aux alentours des collèges. Mme Manzini mentionne qu'il faut intégrer les enfants, via l'urbanisme, le développement durable et le trajet pour aller à l'école. Mme Junod indique qu'il faudrait penser aux émoticônes. Mme Schlegel Rey prend plaisir à entendre le terme de bien-être à l'école afin que la prochaine génération puisse vivre une scolarité heureuse. Mme Krug demande s'il ne serait pas possible d'en parler au GT « développement durable » et voir ce qui est possible de mettre en place ? Mme Manzini parle d'un sondage qui pourrait être entrepris auprès de tous les parents ou alors dans chaque classe, via les enseignants.

M. Dufour donne quelques explications quant au projet « Dessine-moi un préau » et tout le travail de réflexion qui a été fait pour l'embellissement du préau du Pontet. Il s'agira notamment d'installer des bancs, des tables, des chaises, des distributeurs d'eau, des tables de ping-pong, etc... Mme Manzini indique qu'un préavis sera établi pour les grands projets par le Service des bâtiments. M. Dufour mentionne qu'aujourd'hui, le sentiment d'appartenance est bien réel ; par exemple, en plantant un arbre dans le préau et l'utiliser comme espace de rencontre sera un élément d'appartenance à l'Etablissement et à la Commune. Le lien avec les parents doit être amélioré et la promotion de manifestations pour les familles qui ne parlent pas français doit être plus percutante en mettant des traducteurs à disposition, organiser des portes ouvertes de tous les bâtiments. Le développement durable ne doit pas seulement consister à déposer des poubelles vertes mais aussi éduquer à la durabilité, prendre soin et arriver à 0 bouteille par terre. Mme Junod indique avoir rencontré MM. Henchoz (coordinateur plan climat) & Gouhier (délégué plan climat et durabilité) de la Commune à l'Espace Nicollier. Mme Peppicelli mentionne qu'il existe un CAS en durabilité <https://www.hes-so.ch/la-hes-so/durabilite/actualites/un-nouveau-cas-en-durabilite-a-la-heig-vd>. M. Dufour informe que le Canton aimerait qu'en août 2022, une personne de référence par établissement soit reconnue afin de faire le joint entre l'école et la Commune.

Il est demandé de déposer des exemplaires du journal communal à la salle des maîtres de chaque collège. Le Secrétaire via le SASP fera le nécessaire. Le journal peut également être téléchargé via le lien <https://www.ecublens.ch/index.php>.

5) COVID-19

M. Dufour indique qu'il est à présent possible de passer des nuitées lors de camps. La Traversée du Jura aura bien lieu en mai et en septembre (rattrapage de celle qui n'a pas pu avoir lieu en septembre 2021). En 2021, les enseignants sont restés en Suisse pour les voyages d'étude et il en sera de même pour 2022.

6) Informations groupes de travail

- Cortège (le thème choisi est celui de la musique)
Personnes intéressées : Mme Schlegel Rey, Mme Gabriel, Mme Junod, SASP (M. Léchenne ou M. Noverraz).

La 1^{ère} séance s'est déroulée le 28.02.2022. Mme Junod va demander au Centre des Jeunes s'ils sont intéressés par l'élaboration d'un T-Shirt pour le staff. Le trajet du cortège se fera par la Route du Bois, Ch. du Croset, Ch. du Stand et arrivée par le Ch. du Veilloud. Le chœur sera intégré à la manifestation au départ et à l'arrivée. L'accueil des enfants entre la fin du cortège et les structures parascolaires sera mis en place. Finalement, Mme Junod indique qu'il y aura également des châteaux gonflables.

- Concept 360° <https://www.vd.ch/themes/formation/scolarite-obligatoire/concept-360/>
Participation des représentants « secteur parents » **au cas par cas et sur invitation de M. Dufour.**
- Mobilité.
Personnes intéressées : Mme Krug, le délégué « environnement », Mme Peppicelli, Mme Deillon Besson. Mme Manzini.

Un GT sera convoqué prochainement.

7) Divers – Propositions individuelles

- Accès jardin potager du collège du Croset (courriel du 15.11.2021 de Mme Manzini) → rien à signaler.

Mme Schlegel Rey demande ce qui est mis en place pour les 10^{ème} pour leur semaine de stage. M. Dufour indique que l'idée est de faire des liens avec les entreprises, établir un listing des sociétés qui cherchent des apprentis. Les mercredis après-midis pourraient être mis à disposition des 10VG et 10VP afin qu'ils se rencontrent et par la suite, mettre en place des mercredis après-midis pour aller visiter des sociétés.

M. Segovia fait part du succès de la conférence du jeudi 02.12.2021 organisée par l'APE Ecublens sur le thème « **Parents face au harcèlement et à l'intimidation à l'école** » et donnée par l'Adjudant Daniel Dudan. M. Segovia mentionne également qu'une autre conférence aura lieu le mardi 22.03.2022 à 20h00 au CSCE sur le thème « **Moqueries, injures, mises à l'écart, violences... Quels enjeux concernant le harcèlement-intimidation entre élèves ainsi que l'homophobie et la transphobie ?** » donnée par Mme Caroline Dayer. Mme Manzini indique que l'APE peut utiliser les panneaux lumineux à l'entrée du bâtiment du CSCE ainsi que ceux à l'intérieur de la Commune pour promouvoir cette manifestation.

Mme Arbor demande ce qui est envisagé pour les élèves lorsqu'ils sont confrontés aux moqueries, harcèlement (voir Association Patouch) ? M. Dufour indique qu'il faut faire attention à ne pas donner trop d'informations et qu'il faut se tourner d'abord vers Mme Dayer en tant que professionnelle. M. Dufour signale que la violence a diminué ces dernières années et que tout un travail est fait par les familles et l'école.

Prochaine séance : mardi 17 mai 2022
Séance levée à 21h15.

Ecublens, le 21 avril 2022/jml

Le Secrétaire :

J.-M. Léchenne